



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Pour-une-economie-de-chomage>

A PROPOS DU « PLAN HUNEBELLE »

Pour une économie de chômage

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 804 - octobre 1982 -

Date de mise en ligne : vendredi 28 mars 2008

Date de parution : octobre 1982

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

IL y a quelque 15 ans, parti à la recherche d'une solution efficace pour tous les problèmes sociaux, isolé à 10 000 km de l'Europe et sans contact depuis longtemps, avec l'évolution pratique des questions économiques dans les pays développés, j'ai rejoint les thèses de Jacques Duboin dont j'ignorais jusqu'au nom. Dix ans plus tard mes réflexions prirent la forme d'un livre, La Société Amicaliste, et ce dernier me mit en rapport avec l'Economie Distributive.

Depuis mes principes n'ont pas varié, mais comme beaucoup de mes amis, j'ai été amené à me demander pourquoi cette formule, connue depuis un demi-siècle, a été rejetée pratiquement à l'unanimité.

Par les capitalistes cela se comprend, mais pourquoi par les syndicats dont elle atteindrait les objectifs ? Pourquoi par les défavorisés de tous ordres, par les crises de la concurrence ? Pourquoi par les chômeurs, les allocataires sociaux, les retraités, qui sont déjà en économie distributive ? Pourquoi par l'Etat dont elle renforcerait la puissance ?

Sans doute recule-t-on devant les bouleversements qu'entraînerait une révolution économique de type distributif : effondrement de ses structures capitalistes, rupture avec le Marché Commun, désorganisation des circuits financiers et commerciaux, panique chez les particuliers raflant les stocks par crainte de pénurie, etc. Il n'est que de voir les réactions aux timides mesures de Mitterrand pour comprendre ce qui se produirait, et il n'est pas tellement surprenant qu'une telle aventure fasse peur. Pour rassurer on n'a aucun exemple à proposer.

Il me semble cependant qu'il serait possible de surmonter la plupart des difficultés, sinon toutes, en adoptant un double circuit monétaire : l'un à usage interne et l'autre réservé aux échanges extérieurs sous la seule responsabilité de l'Etat. Ce dernier, par le truchement d'« Offices » divers, deviendrait seul acheteur et seul vendeur. Certes nous connaîtrions encore pas mal de convulsions, mais les avantages seraient tels que l'harmonie se rétablirait sans doute très vite... si seulement on le désirait.

Ceci nous amène à ce que je crois être la raison véritable de l'ostracisme dont est frappée l'Economie Distributive : en fait on n'en veut pas parce qu'elle implique l'idée d'égalité, pratique, effective, et que dans ce domaine nous préférons nous gargariser de mots, de théories laissant le champ libre à nos penchants individualistes égoïstes. En un mot comme en cent, l'égalité inscrite sur tous nos édifices publics ne l'est pas dans nos cœurs.

Le but des syndicats est d'assurer le triomphe des intérêts qu'ils représentent.

Le but des travailleurs indépendants est d'avoir une situation meilleure que celle des salariés.

Le but des fonctionnaires est de s'assurer une stabilité indépendante des fluctuations économiques.

Le but des capitalistes est d'augmenter leur capital, par tous les moyens.

Et le but de chacun est de s'assurer une position prépondérante sur son entourage, par la richesse, l'instruction, l'éducation, le rang social, l'intelligence, l'originalité ou n'importe quoi.

Alors, un nivellement de ce qui a toujours été perçu comme l'élément essentiel de toutes les prépondérances doit forcément être qualifié d'utopique.

Utopique est un mot bien commode pour dissimuler nos insuffisances, mais comment affirmer que « n'existe pas » (c'est la signification d'utopique) un état de choses englobant déjà près du tiers de la population majeure de notre pays ? Que sont les allocations diverses : familiales, chômage, retraite, etc., sinon une forme de distributisme ? Pourquoi, alors, ne pas admettre « ce qui existe déjà » pour réaliser une expérience dont l'importance, non seulement nationale, mais mondiale, pourrait être déterminante pour l'avenir de la société tout entière ?

Sur la « Grande Revue » de janvier, j'ai lu avec un profond intérêt l'appel de Mme M.-L. Duboin aux chômeurs et, sur le même numéro, l'étude de André Hunebelle sur « L'Economie de Chômage ». Il y a là les bases d'une action susceptible d'un grand développement.

Six mois se sont écoulés, qu'est-il advenu du Plan Hunebelle et de la Commission Economique qu'il anime ? Des contacts ont-ils été pris avec le gouvernement ? Un plan est-il en préparation ou tout au moins à l'étude dans les administrations intéressées ? Si rien n'a encore démarré, comme je le crains, que peut-on faire pour accélérer la concrétisation du projet ?

Puis-je suggérer quelques mesures ?

- 1°) Constituer un Comité d'Etudes Economiques largi avec des éléments qualifiés venant de tendances diverses, mais susceptibles de comprendre l'idée d'Economie distributive.
 - 2°) Charger ce comité de recenser les groupements qui ont déjà réalisé quelque chose d'approchant ce que nous souhaitons entreprendre ; je pense aux associations de chômeurs, aux ouvriers autogestionnaires, etc. Prendre contact avec ces groupes, étudier leurs réalisations et leurs problèmes.
 - 3°) Partant de ces réalisations, établir un plan pour que soient créés, au niveau communal, des centres de travail, autogérés, appliquant les principes distributifs. Les produits seraient distribués dans des magasins approvisionnés par l'ensemble des centres de production, ainsi que le prévoit le Plan Hunebelle.
 - 4°) Au départ un encadrement technique serait assuré par l'Etat, relayé par la commune, le financement étant assuré par la caisse des allocations de chômage.
 - 5°) Au secteur « chômeurs » s'ajouterait un secteur « retraités ». La retraite à 60 ans laisse disponibles des centaines de milliers de personnes parfaitement capables et souvent désireuses d'assurer une activité productrice, pas trop contraignante, mais néanmoins importante.
 - 6°) Dans les communes rurales chômeurs et retraités pourraient créer des jardins et des élevages dont les produits alimenteraient les magasins coopératifs.
 - 7°) Le plan, mis au point, devrait être présenté à des personnalités politiques influentes et il faudrait intéresser au moins un parlementaire pour que le dossier soit « suivi ». Le fait que l'Etat doit prévoir 30 milliards rien que pour renflouer les Assedics en 83 devrait être de nature à faire prendre au sérieux le plan Hunebelle à condition de le présenter sous une forme excluant tout « angelisme » ou tout bouleversement révolutionnaire. La révolution viendrait ultérieurement au travers du succès obtenu par l'aménagement du secteur « chômeurs et retraités ».
- Une telle expérience, limitée à ce secteur des chômeurs et des retraités, n'interférerait pas avec nos engagements internationaux, mais ses répercussions internes seraient considérables : d'abord elle absorberait assez rapidement le chômage, puis, par le poids d'un secteur de gratuité, elle apporterait une masse de biens de consommation sans augmenter la masse monétaire en circulation, d'où¹ absorption de l'inflation. Elle serait le moyen le plus efficace, le seul moyen peut-être susceptible d'endiguer la tendance à multiplier les intermédiaires non productifs dont l'activité se traduit par la scandaleuse majoration des prix entre la production et la consommation. Des responsables politiques de gauche devraient être sensibles à ces possibilités.
- Pour moi son plus grand mérite serait d'amorcer un embryon de cette Société Amicaliste dans laquelle se développerait, en partant d'une structure coopérative communale, un esprit nouveau d'entraide, de coopération, de responsabilité personnelle.